





Réunion du bureau de la CLE


- 9 juillet 2013 -



Ordre du jour

- Information sur la consultation du projet de SAGE
- Tableau de bord de suivi
- Site Internet du SAGE
- Dossiers pour avis
- Informations diverses

9 juillet 2013



Information sur la consultation du projet de SAGE

Point N°1

9 juillet 2013




Bilan des réunions d'information

- ▶ Réunions : 20 juin à DAON et 27 juin à CHAMPSECRET
 - Invitation des assemblées consultées
- Organisation
 - ▶ Présentation et échanges sur le projet de SAGE
 - ▶ Présentation d'un exemple concret d'action
 - 20 juin : Visite de terrain d'une zone humide au MÉNIL
 - 27 juin : Témoignage sur les actions de réduction de l'utilisation des pesticides menées à CHAMPSECRET + intervention du SDE de l'Orne
- Participation
 - ▶ DAON : 33 participants
 - ▶ CHAMPSECRET : 51 participants

→ Diaporama sur le site Internet du SAGE



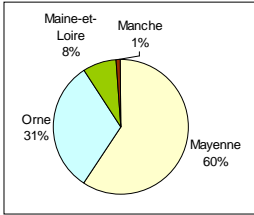

9 juillet 2013



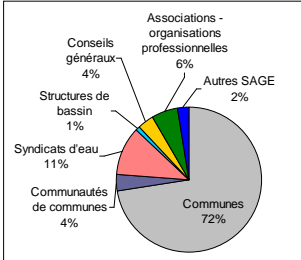
Bilan des réunions d'information

■ Participation

Par département



Par type de structure représentée



9 juillet 2013



Bilan des réunions d'information

Synthèse des points abordés

- Cours d'eau et milieux aquatiques
 - ▶ Actions sur les ouvrages
 - ▶ Mise en place de clôtures en bordure de cours d'eau
 - ▶ Zones humides
 - Préservation
 - Valorisation agricole
- Gestion quantitative de la ressource
 - ▶ Préservation des zones inondables
- Qualité des eaux superficielles et souterraines
 - ▶ Bocage
 - Préservation et accompagnement à la replantation
 - Concertation avec la profession agricole
 - ▶ Pesticides
 - Qualité des eaux et santé humaine
 - Problème de la vente libre de pesticides dans les grandes surfaces sans conseil
 - Évolution des pratiques des collectivités et de la profession agricole
 - ▶ Intérêt des actions de restauration des cours d'eau sur la qualité des eaux

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Calendrier - consultation et enquête publique

Phase de consultation

- Consultation des **assemblées** : 31 mai au 30 septembre (4 mois)
- Consultation de l'**autorité environnementale** : 20 juin au 20 septembre (3 mois)
- Consultation des instances de bassin
 - ▶ Comité de bassin : 3 octobre 2013
 - ▶ Comité de gestion des poissons migrateurs : 11 octobre 2013

Réunion du bureau : mi octobre → Bilan de la consultation

Enquête publique
→ Décembre 2013 (1 mois)

Réunion du bureau puis de la CLE : février 2014
→ Prise en compte des avis
→ Validation du projet de SAGE après modifications éventuelles

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Organisation de l'enquête publique

Procédure organisée par le préfet du département de la Mayenne

- **Points d'organisation**
 - ▶ Désignation d'une commission d'enquête par le tribunal administratif saisi par le Préfet
 - ▶ Ouverture de l'enquête par arrêté préfectoral
 - ▶ Durée de l'enquête : 1 mois
 - ▶ Publicité de l'enquête
 - Dans les journaux : 2 journaux locaux ou régionaux dans les 5 départements concernés : 15 jours avant et rappel dans les 8 premiers jours de l'enquête
 - Par voie d'affichage : lieux désignés par le Préfet
 - Par voie électronique : mise en ligne sur le site de la Préfecture et sur le site du SAGE
 - ▶ Information des communes
 - Réalisée dans le cadre de la consultation

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Documents constitutifs du dossier d'enquête publique

- **Contenu du dossier d'enquête**
 - ▶ Projet de SAGE (PAGD et règlement)
 - ▶ Rapport de présentation
 - ▶ Rapport environnemental
 - ▶ Et l'avis de l'autorité environnementale
 - ▶ Avis émis lors de la consultation
 - ▶ Note sur les textes régissant l'enquête et sur la manière dont elle s'insère dans la procédure administrative
 - ▶ Bilan de la procédure de concertation

→ Responsabilité de la CLE

Déjà dans toutes les communes

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Tableau de bord de suivi

Point N2

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Objectifs du tableau de bord

- **Conforter la connaissance** du bassin
 - ▶ Référentiel commun à l'ensemble des acteurs du bassin
- **Évaluer** la mise en œuvre des dispositions du SAGE et leurs effets sur les ressources et les milieux aquatiques
- **Communiquer** sur l'avancement du SAGE auprès de la CLE et au grand public
- **Animer** les discussions au sein de la CLE

Outil de suivi du SAGE structuré autour de 58 indicateurs de suivi
(74 pour le SAGE de 2007)

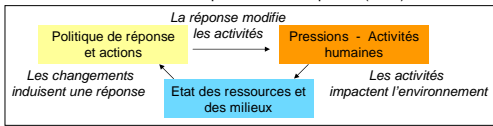
9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Indicateurs du tableau de bord

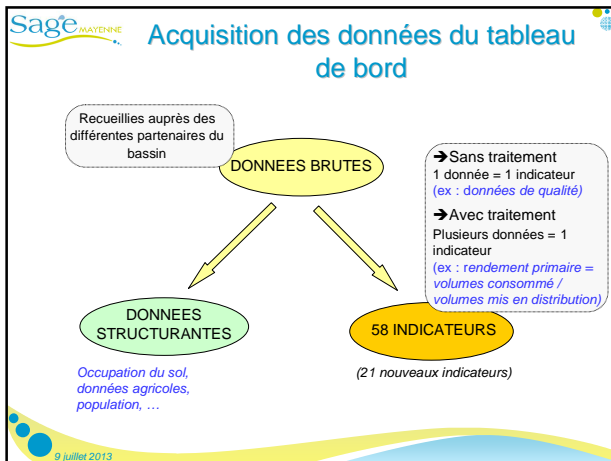
- **Critères de choix des indicateurs**
 - ▶ Représentatifs
 - ▶ Homogènes sur l'ensemble du bassin
 - ▶ Simples à renseigner
- Définis par objectif du SAGE
- Définis sur la base du modèle pression-état-réponse (PER)

Valorisation du travail mené pour l'évaluation du SAGE



- ▶ 14 indicateurs de pression → Pressions et contexte socio-économique
- ▶ 12 indicateurs d'état → Résultats des actions du SAGE
- ▶ 32 indicateurs de réponse → Moyens mis en œuvre

9 juillet 2013



Fiches « indicateur gestionnaire »

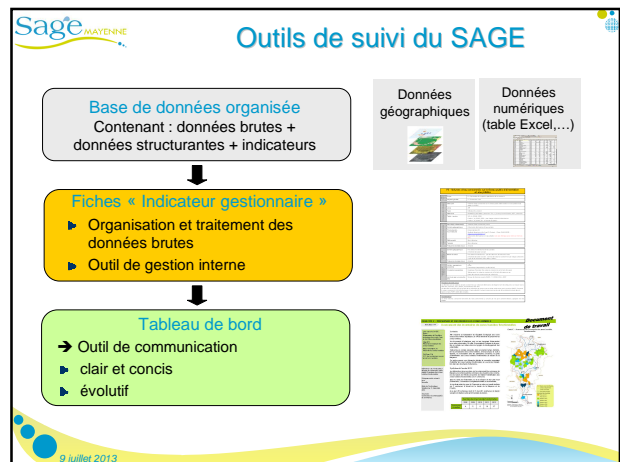
P3 - Volumes d'eau consommés sur le réseau public d'alimentation en eau potable

Titre	P3 - Volumes d'eau consommés sur le réseau public d'alimentation en eau potable
Code	P3
Champs	Volume consommé (m³), Volume consommé (m³/an), Volume consommé (m³/jour)
Unité	m³
Fréquence	Annuelle
Mode de calcul	Volume consommé (m³) / Volume mis en distribution (m³) = Rendement primaire
Mode de mise à jour	Annuel
Mode de représentation	Tableau, Graphique
Mode de consultation	Tableau, Graphique
Mode de mise à jour	Annuel

- Objectifs des fiches**
 - Avoir une description de l'indicateur
 - Savoir comment il est obtenu
 - Savoir comment il peut être utilisé et valorisé
- Informations présentées**
 - Descriptif de l'indicateur et des données nécessaires à sa production
 - Fréquence de mise à jour
 - Fournisseurs des données
 - Mode de calcul
 - Procédure de mise à jour
 - Représentations possibles, ...

→ Réajustement et complément des fiches existantes
→ Création de fiche pour les nouveaux indicateurs

9 juillet 2013



Proposition d'organisation du tableau de bord

- Document d'évaluation du SAGE 2007**
 - Travail par levier du SAGE (x 10)
 - Rappel des objectifs et des actions du SAGE
 - Chiffres clé
 - Actions mises en œuvre avec illustrations
- Tableau de bord du SAGE révisé**
 - Articulation autour des objectifs du SAGE (x 9)
 - Constitué de fiches « indicateur - tableau de bord »

Appréciation de l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des actions avec un tableau de bord :

- Synthétique (58 indicateurs = 58 fiches)
- Cohérent avec le SAGE pour une meilleure lisibilité
- Permettant une mise à jour simple des fiches indicateurs

9 juillet 2013

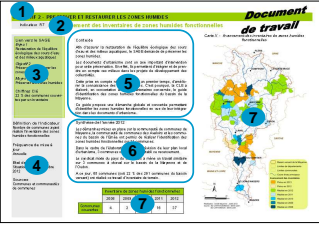
Proposition d'organisation du tableau de bord

- PARTIE I - Contexte général du bassin**
 - Présentation des données socio-économiques (Population, occupation du sol, données agricoles, ...)
 - Lors de la mise à jour des données
- Partie II - Etat des ressources et des milieux aquatiques**
 - Fiches « Indicateur - tableau de bord »
 - Indicateurs de qualité hydrobiologique (invertébrés, algues et poissons)
 - Indicateurs de qualité physico-chimiques
 - Indicateurs de fonctionnement hydrologique (débits des cours d'eau)
 - 10 indicateurs de suivi
- Partie III - Suivi des objectifs du SAGE**
 - 1^{ère} page de présentation de l'objectif
 - Rappel de l'objectif
 - Dispositions du SAGE
 - Indicateurs présentés dans le tableau de bord associées à l'objectif
 - Fiches « Indicateur - tableau de bord »
 - 48 indicateurs de suivi

9 juillet 2013

Proposition de fiche « indicateur tableau de bord »

- Rappel de l'objectif suivi
- Intitulé de l'indicateur
- Liens vers le SAGE
Chiffres clé
- Informations sur l'indicateur
 - Définition
 - Fréquence de mise à jour
 - Etat de l'indicateur
 - Sources
- Contexte
Préconisation du SAGE en lien avec l'indicateur
- Synthèse de l'année n
Evolution de l'indicateur



7 Illustration(s) de l'indicateur présenté
▸ Carte, graphique, tableau

9 juillet 2013

Proposition de fiche « indicateur tableau de bord »

Document de travail

Indicateur 77 : Avancement des inventaires de zones humides fonctionnelles

Objectif 2 - PRESERVER ET RESTAURER LES ZONES HUMIDES

Liens vers le SAGE
 - Plan de l'élaboration de l'équilibre écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques
 - Objectif 2 : Préserver et restaurer les zones humides

Chiffres clés
 - Moyenne annuelle 21
 - Nombre de zones humides
 - Chiffres CLE
 - 23 % des communes couvertes par un inventaire

Contexte
 Afin d'assurer la restauration de l'équilibre biologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, le SAGE demande de préserver les zones humides.
 Les documents d'urbanisme sont un axe important d'intervention pour cette préservation. En effet, le permis de construire et de modifier un permis ont un impact direct sur les projets de développement des collectivités.
 Cette prise en compte vise, dans un premier temps, à améliorer la connaissance des zones humides. C'est pourquoi la CLE a élaboré, en concertation avec les partenaires concernés, le guide d'identification des zones humides fonctionnelles du bassin de la Mayenne.
 Ce guide propose une démarche globale et coordonnée permettant d'identifier les zones humides fonctionnelles en vue de leur intégration dans les documents d'urbanisme.

Synthèse de l'année 2012
 Les démarches mises en place sur la commune de communes de Mayenne, la commune de communes de Mayenne et les communes du bassin de la Mayenne ont permis de réaliser l'identification des zones humides fonctionnelles sur 31 communes.
 Dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leur plan local d'urbanisme, 3 communes ont également établi un inventaire.
 Le travail mis en place de l'année 2012 a permis de réaliser un travail similaire sur 3 communes à cheval sur le bassin de la Mayenne et de l'Orne.

A ce jour, 65 communes (sur 22 % des 291 communes du bassin versant) ont réalisé ou travaillent sur leur inventaire.

Evolution des inventaires fonctionnels	
Communes	2008 2009 2010 2011 2012
Inventaire	4 2 0 16 37

9 juillet 2013

Indicateurs communs aux SAGE

- Définis par l'Agence de l'eau
- 19 indicateurs communs
 - Atteinte du bon état des masses d'eau du SAGE : 6 indicateurs
 - Mise en œuvre des dispositions du SDAGE : 12 indicateurs
 - Continuité écologique
 - Réduction de l'utilisation des pesticides
 - Lutte contre les pollutions diffuses
 - Gestion des eaux
 - Zones humides
 - Têtes de bassin
 - Volet pédagogique
 - Coordination des contrats territoriaux : 1 indicateur

7 indicateurs déjà identifiés dans le SAGE

- Présentés dans le rapport d'activités de la CLE

→ Proposition de les intégrer au tableau de bord dans une 4^{ème} partie « Indicateurs communs aux SAGE »

9 juillet 2013

Site Internet du SAGE

Point N°3

9 juillet 2013

Communication - projet de SAGE

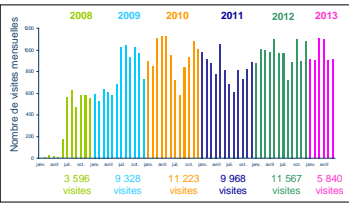
- Facteur essentiel pour la réussite de la mise en œuvre du SAGE
- Points mis en avant dans le projet de SAGE
 - Communiquer sur les actions réalisées => valorisation et mutualisation des expériences
 - Valoriser des supports existants
 - Relayer les actions de communication des acteurs du bassin
- 10 actions de communication portant sur des thèmes spécifiques
 - Restauration des cours d'eau
 - Restauration et entretien des zones humides
 - Gestion des plans d'eau
 - Économies d'eau
 - Gestion des forages
 - Risque inondation
 - Entretien et valorisation du bocage et de la ripisylve
 - Sensibilisation sur les risques sanitaires et environnementaux liés aux pesticides

→ 1 des moyens de communication : le site Internet

9 juillet 2013

Refonte du site Internet

- Site Internet actuel
 - Création en 2004
 - Modification du graphisme en 2009
- Attentes de la refonte
 - Actualiser le graphisme
 - Actualiser le contenu
 - Cohérence avec le nouveau SAGE
 - Intégration des attentes de la CLE
 - Simplifier et dynamiser le contenu du site



Année	Visites mensuelles
2008	3 596
2009	9 328
2010	11 223
2011	9 968
2012	11 567
2013	5 840

9 juillet 2013

Objectifs du site Internet

- Acteurs du bassin
 - ▶ Communiquer sur l'avancement du SAGE, les actions en cours et réalisées
 - ▶ Mettre à disposition des documents et informations techniques
- Grand public = communication pédagogique
 - ▶ Faire connaître le SAGE
 - ▶ Sensibiliser sur des thèmes spécifiques
 - ▶ Valoriser les actions menées
- Membres de la CLE
 - ▶ Transmettre des informations sur l'avancement du SAGE
 - ▶ Mettre à disposition des documents par un réseau sécurisé

→ Publics cible différents = connaissance du SAGE et besoin d'informations différents

9 juillet 2013

Proposition de contenu - Site Internet

- 2 niveaux d'information
 - ▶ 1^{er} niveau : simple et pédagogique
 - ▶ 2^{ème} niveau : informations techniques → liens vers supports « ressource »

Le SAGE	→ Démarche SAGE, le SAGE Mayenne
La CLE	→ Rôle, composition, réunions ...
Les actions	→ Par objectif du SAGE (x9) : <ul style="list-style-type: none"> ▶ les préconisations du SAGE ▶ les actions en cours et réalisées ▶ les documents et supports techniques du SAGE et des différents partenaires
La connaissance du bassin	→ Présentation générale, état des lieux, tableau de bord
La communication	→ Volet pédagogique

9 juillet 2013

Proposition de contenu - Site Internet

Espace membre de la CLE	Accès réservé avec identifiant et code d'accès <ul style="list-style-type: none"> → Réunions de la CLE <ul style="list-style-type: none"> ▶ Calendrier/ordre du jour des réunions ▶ Documents de réunion (documents préparatoires, analyse des dossiers pour avis, ...) → Études et projets en cours
Actualités	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise à jour régulière ▶ Présentation sur la page d'accueil
Lettre web	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inscription à une lettre web <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parution en fonction des informations ▪ Contenu : actualités, informations pratiques, actions en cours ou en projet ...

9 juillet 2013

Proposition de calendrier Refonte du site Internet

- Validation du cahier des charges et du contenu du site : fin septembre
- Consultation des prestataires : 1^{er} octobre au 15 novembre
- Sélection des offres : fin novembre
- Réalisation graphique et technique du site : début décembre - mi janvier

Mise en ligne du site → mi janvier

9 juillet 2013

Dossiers pour avis

- Plan de gestion des poissons migrateurs du bassin de la Loire
- Trame verte et bleue de Basse-Normandie
- 1 contrat territorial
- 4 ICPE
- 1 projet de délimitation de bassin d'alimentation de captage
- 1 dossier de mise en distribution d'eau potable

Point N°4

9 juillet 2013

Projet de plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) 2014-2019

- Le PLAGEPOMI détermine pour une période de 6 ans :
 - ▶ les mesures utiles à la reproduction, au développement, à la conservation et à la circulation des poissons migrateurs
 - ▶ les modalités d'estimation des stocks et de la quantité qui peut être pêchée
 - ▶ les plans d'alevinage et les programmes de soutien des effectifs
 - ▶ les modalités pour les périodes d'ouverture de la pêche et la limitation des pêches
 - ▶ les conditions dans lesquelles sont délivrés et tenus les carnets de pêche
- Elaboré par le comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) à l'échelle du bassin de la Loire, de la Sèvre Niortaise et des côtiers vendéens
- PLAGEPOMI 2009-2013 en cours de révision
 - ▶ Approbation prévue en janvier 2014
- Association des CLE et des EPTB à l'élaboration de ce plan
 - ▶ Transmission du projet de PLAGEPOMI le 14 juin 2013

→ Vérification de l'adéquation du projet avec le territoire, expressions des attentes et souhaits éventuels d'implication dans sa mise en œuvre

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019 Synthèse des enjeux

Synthèse des enjeux par espèce

- Anguille et saumon : état préoccupant
- Aloses : connaissances des effectifs à conforter
- Lamproies : état plutôt satisfaisant
- Ces espèces + les autres (truite de mer, éperlan, esturgeon européen, ...) : enjeu de développement ou de précisions des connaissances

Hiérarchisation des enjeux par sous-bassin

- 9 sous-bassins
- Bassin de la Maine
 - ▶ Enjeu fort pour l'anguille
 - ▶ Enjeu moyen pour l'aloise et la lamproie
 - ▶ Enjeu non caractérisé pour la truite de mer, le flet, le mulot l'éperlan et l'esturgeon

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019 Etat des pressions

- Ruptures de continuité
- Dégradation de l'hydromorphologie
- Modification de l'hydrologie
- Altération de la qualité des eaux

Fragmentation / pertes d'habitats
Appui sur l'état des lieux du SDAGE

- Prélèvements par pêche
- Prédation
- Braconnage

Altération de l'état des populations

Evaluation pour le bassin de la Maine

- ▶ Pressions fortes pour les compartiments « qualité des eaux » et « Continuité écologique et morphologie »
- ▶ Pressions moyennes pour le compartiment « Hydrologie »
- ▶ faibles pour le compartiment « Prélèvements par pêche »

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019 Stratégie du PLAGEPOMI

- Bilan : impact de la dégradation de la qualité des habitats aquatiques sur la conservation des espèces de poissons migrateurs
 - ▶ Révision du plan de gestion en cohérence avec les objectifs de la DCE et donc du SDAGE
- Recherche de cohérence entre les objectifs du PLAGEPOMI et du SDAGE
 - ▶ Coordination des interventions en faveur des migrateurs et des milieux aquatiques
 - ▶ Traduction de certaines recommandations du PLAGEPOMI dans le SDAGE en cours de révision
 - Leur donner une portée juridique
- 3 objectifs essentiels
 - ▶ Préserver et ne pas dégrader l'existant
 - ▶ Reconquérir et restaurer les milieux favorables aux espèces amphihalines
 - ▶ Conforter et améliorer les connaissances et le suivi des populations
- + 1 objectif transversal = la gouvernance

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019 4 objectifs de préservation

- 1 - Prévenir toute dégradation de l'accès aux habitats dans la durée
 - ▶ Maintien de la continuité écologique
 - Entretien et efficacité des dispositifs
 - Prise en compte des migrateurs pour les aménagements

SAGE
Mutualisation des moyens de surveillance de la fonctionnalité des dispositifs à envisager => démarche effectuée en lien avec la CLE

- 2 - Éviter la dégradation des habitats et de la qualité des eaux pour maintenir des habitats productifs
 - ▶ Implantation de couverts végétaux permanents
 - ▶ Renforcement de la protection des habitats de reproduction et de développement (NATURA 2000, réserve, APB, ...)

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019 4 objectifs de préservation

- 3 - Maintenir un régime hydrologique compatible avec les besoins des poissons migrateurs amphihalins
 - ▶ Prise en compte les besoins des migrateurs dans la gestion quantitative
 - Débits minimaux biologiques à vérifier ou définir

SAGE
Proposition par les SAGE d'objectifs locaux sur les cours d'eau à enjeu fort si le SDAGE ne les a pas défini

- 4 - Préserver des effectifs suffisants pour permettre le renouvellement naturel autonome des espèces et leur pêche durable
 - ▶ Maintien des restrictions de pêche pour le saumon, la truite de mer, l'aloise et la lamproie
 - ▶ Adaptation des pêches aux cycles biologique des espèces
 - ▶ Renforcement de la coordination interservices dans la lutte contre le braconnage

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019 3 objectifs de restauration

- 1 - Restaurer les circuits de migration entre l'océan et les zones d'habitats productifs
 - ▶ Rétablissement de la continuité écologique
 - ▶ Mise en œuvre du classement des cours d'eau
 - ▶ Gestion coordonnée des ouvrages transversaux et de connexion de marais

SAGE
Développement d'études à l'échelle des cours d'eau encouragé dans le cadre de la mise en œuvre des SAGE
=> Définition d'un programme d'action avec priorités d'intervention et suivi des actions

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019

3 objectifs de restauration

- 2 - Reconquérir des habitats favorables dans l'aire de répartition connue des espèces
 - ▶ Proposition d'objectifs spécifiques de qualité des eaux qui tiennent compte de la patrimonialité des espèces à l'échelle de sous-bassin
 - ▶ Dans BV avec zones de reproduction et de croissance => encourager les opérations de restauration de l'hydromorphologie (ouvrages et berges)

SAGE
Opérations proposées à l'échelle cohérente d'un bassin versant dans le cadre d'un SAGE quand il existe
=> Contribution au plan d'actions du SAGE en faveur de la restauration de l'hydromorphologie (orientation 1B1 du SDAGE)

- 3 - Accompagner la reconquête d'habitats productifs par des opérations de soutien temporaire d'effectif
 - ▶ Opérations veillant à respecter les recommandations scientifiques et à ne pas dégrader les milieux aquatiques

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019

4 objectifs de connaissance

- 1 - Renforcer l'évaluation et la compréhension de la dépendance des poissons et de leurs habitats

SAGE
Valorisation des actions de connaissance menées dans le cadre des SAGE et des contrats territoriaux

- 2 - Conforter les connaissances sur la biologie et le comportement des espèces
 - ▶ Reproduction, développement, migrations
- 3 - Améliorer la connaissance de la pression de pêche exercée sur les poissons migrateurs
- 4 - Évaluer les programmes de soutien d'effectifs

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019

Enjeu transversal : la gouvernance

- Pilotage du PLAGEPOMI par l'État
 - ▶ S'appuyant sur les usagers de l'eau et différents partenaires spécifiques
- Développer des liens renforcés avec les décideurs locaux notamment les CLE
 - ▶ Mobiliser localement en informant régulièrement des opérations menées sur les migrateurs
 - ▶ Recueillir les attentes des décideurs locaux : besoins en connaissances, souhaits d'implication dans la mise en œuvre du PLAGEPOMI ...

SAGE
Mobilisation des CLE dans la mise en œuvre du PLAGEPOMI

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Projet de PLAGEPOMI 2014-2019

Proposition d'avis

- Observations générales
 - ▶ Cohérence des enjeux et des dispositions du projet de PLAGEPOMI avec le projet de SAGE
 - ▶ Interrogation sur le lien avec le SDAGE et les attentes vis-à-vis des SAGE qui en découlera
 - SAGE = document de planification
 - Moyens de mise en œuvre sur de grands territoires
 - Association des maîtres d'ouvrage locaux
- Observations sur les dispositions
 - ▶ G2-A : Restitution des informations dans les groupes locaux
 - ▶ R1-B :
 - Elaboration des programmes d'actions en lien avec les structures de bassin
 - Prise en compte des opportunités d'intervention
 - ▶ R2-B :
 - Restauration également possible avec les abaissements
 - Rappel de l'importance de la concertation et de l'adaptation des interventions au cas par cas

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Schéma régional de cohérence écologique de Basse-Normandie

- Trame Verte et Bleue définie par les lois Grenelle I et II
- SRCE = volet régional du réseau écologique national
- Réservoirs de biodiversité : 198 206 hectares (11 % du territoire régional)
 - ▶ Zonages d'inventaires, de gestion ou de protection existants (ZNIEFF, Réserves naturelles, arrêtés de biotope, cours d'eau classés, ...)
 - ▶ 5 catégories :
 - sous-trame littorale (dunes, prés salés, falaises, ...)
 - sous-trame boisée (forêts et bois)
 - sous-trame de milieux ouverts (coteaux calcaires, landes sèches, ...)
 - sous-trame de zones humides (tourbières, marais, boisements marécageux, ...)
 - sous-trame aquatique (cours d'eau)
- Corridors écologiques : représentés sous la forme d'une matrice basée sur la densité d'espaces favorables aux déplacements
 - ▶ Matrice bleue (cours d'eau et de zones humides)
 - ▶ Matrice verte (haies, prairies, boisements, ...)

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Schéma régional de cohérence écologique de Basse-Normandie

Les réservoirs biologiques et trames vertes et bleues

TRAME VERTE ET BLEUE RÉGIONALE

- Réservoirs de biodiversité de la trame verte
- Réservoirs de biodiversité de la trame bleue
- Réservoirs de biodiversité de cours d'eau
- Corridors écologiques de cours d'eau
- Autres cours d'eau prioritaires

Matrice Bleue
Matrice de zones humides dans les zones urbanisées, littorales et littorales de rivières classées.

Matrice Verte
Matrice de zones favorables aux déplacements de la faune et de la flore.

ÉLÉMENTS FRAGMENTÉS

- Principes de gestion de cours d'eau
- Principales zones littorales (supérieures à 100 ha)
- Autoroutes
- Vies littorales
- Réseau à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour

Sage MAYENNE

Schéma régional de cohérence écologique de Basse-Normandie

- 18 enjeux identifiés relatifs à la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques régionales
 - Connaissance des continuités écologiques
 - Préservation des continuités écologiques
 - Restauration des continuités écologiques
 - Enjeux transversaux (changement climatique et sensibilisation)
- Plan d'actions du SRCE composé de 3 parties principales
 - Identification d'actions prioritaires
 - des actions de restauration nécessaires pour assurer la dynamique fluviale et la continuité écologique des cours d'eau (Trame bleue)
 - des actions de traitement des obstacles liés à des infrastructures linéaires
 - des secteurs à enjeux visant à préserver ou reconquérir de grandes continuités écologiques
 - Amélioration de la connaissance du territoire régional
 - un guide méthodologique pour faciliter la prise en compte du SRCE (documents d'urbanisme et projets d'aménagement)

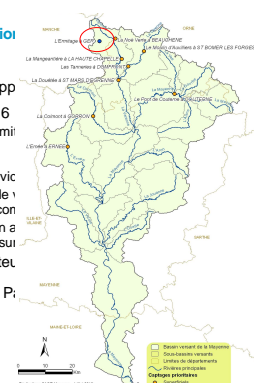
Proposition : avis favorable

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Contrat territorial bassin versant

Contrat territorial sur le bassin d'alimentation GER (50)



- Prise d'eau identifiée comme prioritaire par rapp
- Plan d'actions établi pour la période 2013-2016
 - validé en avril par le comité de pilotage et le comi
- 19 actions articulées autour de 3 axes :
 - accompagnement des agriculteurs (conseil indivi
 - accompagnement par la collectivité (dispositif de v des charges pour les parcelles propriété de la con
 - information et la sensibilisation des usagers non a d'utilisation des fertilisants et des pesticides et sur
- Mise en place d'un suivi régulier des indicateur
- Accompagnement du SIVU par le syndicat du P:
- Montant prévisionnel estimé à 176 980 €

Proposition : avis favorable

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Dossiers ICPE

Exploitation, après extension, d'un élevage avicole de 69 300 animaux-équivalents à SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIERES

- Consommation d'eau
 - Consommation prévisionnelle : 5 960 m³/an
 - Alimentation par le réseau d'eau potable
 - Maîtrise des consommations (lavage haute pression, alimentation des animaux avec un système de pipette, vérification du fonctionnement des installations, enregistrement des consommations)
- Collecte des eaux pluviales et rejet vers le milieu naturel
- Gestion des effluents
 - Valorisation de 100 % du fumier de volailles sous la forme de composte ensuite exporté
 - Valorisation du fumier de bovins par épandage :
 - Pression azotée organique inférieure à 170 kg N/ha et pression totale inférieure à 210 kg N/ha
 - Prise en compte du phosphore dans le plan d'épandage
 - Mesures mises en place : utilisation de phytases dans l'alimentation - maintien des aménagements limitant les ruissellements - couverture hivernale des sols

Proposition : avis favorable

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Dossiers ICPE

Projet d'exploitation d'un parc de 11 éoliennes au sein de la zone de développement éolien (ZDE) de CHATEAU-GONTIER- MESLAY-GREZ

- Eaux souterraines
 - Travaux réalisés en période d'étiage afin de limiter les pompages
 - Décantation des eaux dans un bassin de rétention puis infiltration dans le sol
 - Pas d'impact en phase d'exploitation
- Eaux superficielles
 - Zone spécifique pour l'entretien des engins
 - Mesures visant à limiter les matières en suspension dans les cours d'eau et suivi des concentration en aval
 - Maintien de la continuité des écoulements
- Zones humides
 - 3 905 m² de zones humides impactées (sans végétation caractéristique)
 - Mesures compensatoires : récréation de 2 zones humides (superficie totale 3 905 m²)

Proposition : avis favorable

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Dossiers ICPE

Projet d'exploitation d'un parc de 5 éoliennes sur la commune de SAINT-JULIEN-DU-TERROUX

- Qualité des ressources en eau
 - Projet concerné par le périmètre éloigné du captage d'alimentation en eau potable du « Pont de Couterne »
 - Mesures préventives en phase travaux
 - Positionnement de l'aire de cantonnement des engins sur un bassin versant en aval de la prise d'eau de Couterne
 - Récupération des huiles de vidanges, dispositifs anti-fuite pour le stockage des carburants, bassin de récupération des eaux de lavage des engins
 - Mise en place de merlons provisoires et de kit de pollution sur le chantier
- Pas de zone humide recensée sur les sites d'implantation des éoliennes
- Pas de cours d'eau ni de mare recensés dans l'aire du projet

Proposition : avis favorable

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Dossiers ICPE

Exploitation après extension d'une unité de panification et de fabrication de pâtisserie à LOUVERNE

Implantation dans la zone d'activité autoroutière de LOUVERNE

- Consommation d'eau
 - Volume moyen : 1 530 m³/semaine (réseau public)
 - Suivi des consommations, réseau de compteurs, nettoyage automatisé sous pression
- Traitement des eaux industrielles = valorisation agricole par épandage
 - Pression azotée organique inférieure à 90 kg N/ha de SAU
 - Prise en compte du phosphore
 - Mesures : suivi agronomique annuel - couverture hivernale
- Eaux sanitaires dirigées vers la STEP de LAVAL
- Gestion des eaux pluviales (bassin de régulation équipé d'un séparateur d'hydrocarbure)
- Dispositifs de protection (rétention des réserves d'hydrocarbures et des cuves de produits chimiques, bassin de confinement des eaux d'extinction d'incendie, ...)

Proposition : avis favorable

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Bassin d'alimentation de captage

Projet d'arrêté relatif à la délimitation de la zone de protection du bassin d'alimentation du captage d'eau potable sur la Colmont à GORRON

- Captage sur la Colmont à GORRON classé prioritaire en raison de la qualité de l'eau brute vis-à-vis du paramètre nitrate
- Réalisation par le SIAEP d'un diagnostic des pressions agricoles
 - ▶ Délimitation de la zone de protection de l'aire d'alimentation du captage reprise dans un projet d'arrêté préfectoral soumis à consultation
- Délimitation : bassin versant hydrographique élargi aux îlots culturaux concernés par ce bassin versant

Proposition : avis favorable

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Dossier au titre du code de la santé publique

Projet de mise en distribution d'eau potable du syndicat des eaux de l'Anxure et de la Perche

- Réflexion globale engagée en 2008 par syndicat sur ces installations
 - ▶ Réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable
- Conclusion du SDAEP
 - ▶ Concentrer la capacité de production sur un site
 - ▶ Limiter les débits d'exploitation de chaque ressource afin d'éviter des assèchements et une dégradation de la qualité
- Projet d'amélioration du système de production et de distribution d'eau potable du SIAEP de l'Anxure et de la Perche
 - ▶ Centralisation de la production d'eau sur le site de la Morinière qui sera modernisé
 - ▶ Mise en place un forage sur le site des Crosnières en remplacement de l'existant
 - ▶ Arrêt de la production du forage de la Doigtée
 - ▶ Mise en place de nouvelles canalisations

Proposition : avis favorable

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Informations diverses

Point N°4

9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Inventaire des frayères

Projet d'inventaire des frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation piscicoles dans le Maine-et-Loire

- Etat de la connaissance établi en application du code de l'environnement
 - ▶ Travail réalisé par l'ONEMA
- Phase de concertation
 - ▶ Présentation le 22 avril 2013 → jusqu'au 30 juin 2013
- Phase de consultation réglementaire avant signature de l'arrêté

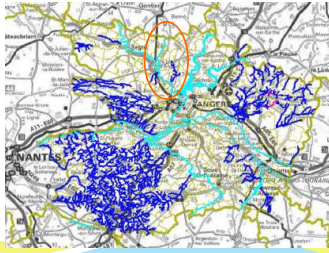
9 juillet 2013

Sage MAYENNE

Inventaire des frayères en Maine-et-Loire

- 2 listes :
 - ▶ 1^{ère} liste poissons : zones susceptibles d'accueillir des frayères (granulométrie, largeur et pente des lits mineurs)
 - Ex : lamproie, truite, vandoise, chabot
 - ▶ 2^{ème} liste : parties de cours d'eau dans lesquelles il y a eu constat de dépose d'œufs ou présences d'alevins au cours des 10 années précédentes
 - 2^{ème} liste poissons : brochet, alose
 - 2^{ème} liste écrevisses

- Liste 2 poissons
- Liste 2 écrevisses
- Liste 1 poissons



9 juillet 2013